

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 22/09/2021

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan provisoire de l'accidentalité dans le département du Nord - Août 2021

Un nombre important d'accidents de la route est recensé dans le département du Nord depuis le début de l'année. Aussi, le préfet du Nord rappelle que les règles de sécurité routière doivent être strictement respectées et appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance.

Bilan provisoire de l'accidentalité au 31 août 2021

À la date du 31 août 2021, le bilan provisoire de l'accidentalité dans le département du Nord fait état de **62 personnes décédées sur les routes entre janvier et août 2021** (contre 53 en moyenne sur ces 8 mois durant la période 2017-2019, soit une hausse de la mortalité de **+17** % dans le Nord).

Au cours des 8 premiers mois de l'année 2021, le facteur « vitesse » reste la principale cause d'accidents mortels. Il intervient dans 28 % des accidents mortels.

L'alcool est également un facteur de risque en nette augmentation. Il est la cause de 13 accidents mortels sur 58 (22 %) sur ces 8 mois en 2021, il était de 8 sur 49 (16 %) sur 2017-2019.

Ces données sont préoccupantes. La lutte contre l'insécurité routière est une priorité pour les services de l'État et les forces de l'ordre fortement mobilisées.

Ainsi, les usagers de la route sont invités à faire preuve de la plus grande vigilance, à respecter les règles du code de la route et à conduire prudemment, pour leur sécurité et celle des autres.

Des contrôles routiers seront effectués par les forces de l'ordre sur l'ensemble des routes du département dans les prochaines semaines. 8 voitures-radars à conduite externalisée sont également mises en service depuis ce mois de septembre sur les axes les plus accidentogènes du département.

Rappel de quelques consignes de sécurité et de vigilance

- Ne prenez pas la route après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue :
 - le champ visuel est rétréci ;
 - la perception du relief, de la profondeur et des distances est modifiée ;
 - la sensibilité à l'éblouissement est plus importante ;
 - la vigilance et résistance à la fatigue diminuent;

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

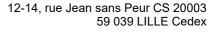
Tél: 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr

nord.gouv.fr hauts-de-france.gouv.fr









- la coordination des mouvements est perturbée ;
- l'effet désinhibant de l'alcool amène le conducteur à sous-évaluer les risques et à surestimer ses capacités.

- Respectez les limitations de vitesse : la vitesse est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant :

- plus la vitesse augmente, plus le champ visuel est réduit ;
- rouler vite fatigue, oblige le conducteur à traiter un grand nombre d'informations dans un minimum de temps et à adapter en permanence sa vision ;
- la vitesse induit un stress qui entraîne fatigue et perte de vigilance, deux facteurs importants d'accidents ;
- en cas d'accident, le choc est plus violent et les conséquences plus graves. Tout choc frontal au-dessus de 80 km/h entraîne quasi inévitablement la mort ou des séquelles irréversibles pour tout passager, même ceinturé.

Plus d'informations sur le dispositif des voitures-radars à conduite externalisée :

https://www.securite-routiere.gouv.fr/radars/differents-types-de-radars/radars-mobiles/voiture-radar

Contacter la délégation à la sécurité routière :

https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/salle-de-presse-0/contact-presse

Service régional de la communication interministérielle Tél : 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr







